

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
RÉUNION DU CONSEIL CONSULTATIF DE L'ACCESSIBILITÉ
EN LIGNE – SUR ZOOM
LE MERCREDI 6 DÉCEMBRE 2023, HEURE de la réunion : de 10 h à 12 h

Présences : John Graham (président), Dianna Scarth, Kris Cowley, Shawna Joynt, Scott Jocelyn, Josh Watt, Laurel Repski, Ray Schirle (futur représentant de l'Association des municipalités du Manitoba au sein du Conseil – remplace Kelly Cook), Heidi Wurmman (sous-ministre adjointe, Familles), Monika Bonsor (responsable de la conformité en matière d'accessibilité, Secrétariat chargé de l'observation des dispositions sur l'accessibilité), Darren Macdonald, Emily Walker et Colleen Watters (Bureau de l'accessibilité du Manitoba), deux interprètes en langue ASL (E-Quality Communication Centre of Excellence Inc.)

Absences : Aucune

Le président souhaite la bienvenue à tous les participants à la réunion et ceux-ci se présentent. Le président prononce la reconnaissance des territoires.

La première partie de la réunion est consacrée à une discussion avec la sous-ministre adjointe des Familles. Le secrétaire fournit aux membres du Conseil un lien vers l'examen quinquennal de la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains, et le directeur général du Bureau de l'accessibilité du Manitoba discute des prochaines étapes potentielles pour la mise en œuvre des recommandations.

Au cours des mises à jour des participants, le président indique qu'il a communiqué avec la ministre Fontaine au nom du Conseil, pour la féliciter de sa nomination et pour prévoir une réunion. Le Conseil convient de rencontrer la ministre au Palais législatif et de faire suivre la réunion d'une séance ordinaire du Conseil.

Mesure : Le secrétaire réservera une salle dans le Palais législatif pour une réunion entre la ministre et le Conseil une fois que l'emploi du temps de la ministre sera confirmé.

Le Conseil reçoit ensuite des mises à jour du Bureau de l'accessibilité du Manitoba sur la norme d'accessibilité pour le transport et sur l'ébauche de la norme d'accessibilité pour la conception des espaces publics extérieurs.

Le Conseil assiste à une présentation de la responsable de la conformité en matière d'accessibilité, qui passe en revue un rapport interne et des données sur les activités de sensibilisation menées récemment par le Secrétariat.

La réunion se termine par une table ronde. Le président indique que le Conseil entreprendrait bientôt un examen quinquennal de la norme d'accessibilité à l'emploi.

Mesure : Le président et le secrétaire établiront un calendrier des dates de réunion pour 2024 et le transmettront au Conseil.

La séance est levée à 12 h 05.